

Le dossier en bref

Préparé par le secrétariat général du Conseil, sous la direction du président du COR

Pourquoi ce sujet ?

Dans le passé, la pension moyenne des retraités a continûment augmenté au fil des années et des générations. Depuis quelques années, sa progression ralentit en grande partie en raison des réformes engagées depuis 20 ans qui modèrent l'évolution des dépenses de pensions. L'évolution de la pension moyenne annuelle des retraités résulte de la combinaison de deux facteurs : l'évolution du montant des pensions des retraités déjà présents l'année précédente et le renouvellement de la population de ces derniers, appelé effet « *Noria* ». Cette séance analyse l'évolution de la pension moyenne des retraités de droits directs depuis 2004 et par génération, en décomposant les différents facteurs en jeu. L'évolution de la pension relative au revenu d'activité en projection est également examinée.

*I. De l'effet *Noria* aux pensions moyennes par génération*

- **Quelle est l'évolution de la pension brute moyenne de droit direct depuis 2004 et comment s'explique-t-elle ?** (*document n° 2*) La pension moyenne de l'ensemble des retraités des régimes de retraite français augmente au fil des années, malgré un ralentissement observé sur les dernières années. Les pensions progressent sous l'effet des revalorisations annuelles des pensions déjà perçues les années précédentes : la valeur réelle des pensions des présent/présents a globalement été maintenue jusqu'en 2016 mais elle diminue depuis. Les pensions évoluent également sous l'effet du renouvellement des retraités, appelé effet « *Noria* ». Les pensions des nouveaux retraités sont en effet, au global tous sexes confondus, plus élevées que celles des retraités déjà présents dans le stock et les pensions de ceux qui décèdent en cours d'année plus faibles que celles des nouveaux retraités. Ce phénomène s'observe bien chez les femmes, l'impact des retraitées décédées étant à cet égard plus élevé que celui du flux de nouvelles retraitées. Pour les hommes, sur l'ensemble de la période, les pensions des nouveaux retraités sont systématiquement plus faibles que les pensions des retraités déjà présents dans le stock. L'impact des retraités décédés vient néanmoins compenser cet impact négatif. Au global, l'effet du renouvellement des hommes retraités reste donc positif sur l'évolution de la pension moyenne.
- **Comment évoluent les pensions au fil des générations ?** (*document n° 3*) Après avoir longtemps et régulièrement augmenté au fil des générations, la pension de retraite moyenne s'infléchit, et commence à diminuer à partir des premières générations du baby-boom. Cette baisse concerne surtout les hommes, la pension moyenne des femmes continuant d'augmenter, mais de façon ralentie par rapport aux générations précédentes, tout en restant inférieure à celle des hommes. La diminution récente de la pension moyenne s'explique en premier lieu par celle des pensions versées par les régimes complémentaires de salariés du privé et de contractuels de la fonction publique - pour 40 % de l'effet total - ainsi que, dans une moindre mesure, celle des pensions versées par les régimes de fonctionnaires. La baisse de la pension moyenne tient également, pour environ un tiers de l'effet global, à un raccourcissement progressif des carrières des hommes, qui se manifeste à la fois par une moindre fréquence des carrières longues et par une moindre proportion de carrières complètes masculines.
- **Comment évolue la pension relative au revenu d'activité en projection ?** (*document n° 4*) La pension relative des retraités a continûment progressé jusqu'en 2015 avec le renouvellement de la

population des retraités (effet « Noria »). Depuis 2015, la pension moyenne relative au revenu d'activité moyen est en baisse et cette diminution devrait perdurer à l'horizon des projections du COR. La pension relative s'établirait en 2070 à 32,6 % dans le scénario 1,6 %, et 39,4 % dans le scénario 0,7 %, contre 48,9 % en 2021. Cette diminution est en grande partie liée aux réformes des retraites engagées depuis 20 ans qui ont modéré l'évolution des pensions. C'est notamment le cas de l'indexation selon l'inflation des droits acquis en cours de carrière et des pensions, qui a, en outre, pour conséquence de rendre la pension relative très sensible au rythme de croissance des revenus d'activité réels (ou de la productivité du travail réelle). Cet effet devrait cependant s'atténuer au fil de la montée en charge de la mesure et, à partir du milieu des années 2050, une fois l'ensemble des retraités concernés par les mesures d'indexation, la pension relative devrait augmenter comme les revenus d'activité. C'est ce qui était effectivement constaté jusqu'aux projections réalisées en 2018. Pourtant, depuis les projections du COR de 2019, la pension relative continue de baisser jusqu'en 2070. Les hypothèses relatives aux rendements de l'Agirc-Arrco, et celles relatives aux carrières des fonctionnaires, expliquent la prolongation de la baisse de la pension relative.

II. L'évolution de la pension moyenne diffère selon les régimes considérés

- **L'évolution de la pension moyenne diffère-t-elle selon les régimes considérés ?** (documents n° 5 à 10) La décomposition de l'évolution de la pension moyenne, annuelle et par génération, permet de montrer des effets de structure différents. L'effet « Noria » reste positif pour l'ensemble des régimes étudiés, mais l'impact des nouveaux retraités, les « entrants » et des retraités décédés, les « sortants », varie selon le régime et, au sein de chaque régime, selon le sexe.
- **Quelles sont les principales différences ?** L'évolution de la pension moyenne s'explique principalement par la revalorisation des pensions pour les retraités du secteur privé (Cnav et Agirc-Arrco), de la fonction publique de l'État (SRE) et de la fonction publique territoriale et hospitalière (CNRACL) alors qu'elle est essentiellement tirée à la hausse, pour les retraités contractuels de la fonction publique (Ircantec), par l'effet de renouvellement de la population des retraités. Si l'effet « Noria » reste positif pour l'ensemble des régimes étudiés, l'impact des « entrants » et des « sortants » varie selon le régime et, au sein de chaque régime, selon le sexe. À la Cnav, Ircantec et CNRACL, les « entrants » et « sortants » ont un impact positif sur l'évolution de la pension moyenne et l'impact des « entrants » est plus important que celui des « sortants » avec une tendance à la baisse de cet effet en lien notamment avec l'augmentation de la durée requise pour l'obtention du taux plein, le durcissement des conditions de départ en retraite anticipée, le passage de 15 à 2 ans de la condition de service pour bénéficier d'une pension de fonctionnaire et la réduction des carrières très longues. À l'Agirc-Arrco, l'impact des « entrants » est négatif, les nouveaux retraités ayant, en moyenne, des pensions plus faibles en raison de la baisse du rendement du régime. Celui des « sortants » est positif et vient compenser l'impact négatif des « entrants » jusqu'en 2016. Au SRE, l'impact des « sortants » et des « entrants » est positif, les derniers ayant un impact légèrement plus faible mais qui tend à augmenter au fil des années.